

Réunion du Bureau du CCP de l'ONUSIDA

DATE : mardi 25 avril 2023

HORAIRES : 15 h 30 à 17 h 30 (CET)

LIEU : En personne au Centre mondial de l'ONUSIDA, Genève, Suisse, et réunion virtuelle sur Zoom

PARTICIPANTS :

Allemagne : Représentation de la présidence du CCP : M. Binod Mahanty, référent maladies infectieuses, politique de santé mondiale, ministère allemand de la Santé ; Dr Claudia Böhm, Conseillère en santé mondiale, Mission permanente de l'Allemagne à Genève ; Mme Verena Kohlbrenner, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

Kenya : Représentant la vice-présidence du CCP : Dr Peace Mutuma, Attaché à la Santé, Mission permanente du Kenya à Genève ; Mme Catherine Njeri Maina, National Syndemic Diseases Control Council, Nairobi, Kenya.

Brésil : Représentant le rapporteur du CCP : Mme Débora Antônia Lobato Cândido, Deuxième secrétaire, Mission permanente du Brésil à Genève ; Mme Fernanda Manara Whately Paiva, Département du VIH/sida, de la tuberculose, de l'hépatite virale et des IST, ministère de la Santé.

Représentant la délégation des ONG du CCP : Gaston Devisich, représentant de l'engagement communautaire, Fundación Huésped, Buenos Aires, Argentine ; Cecilia Chung, Directrice principale des initiatives stratégiques et de l'évaluation, Transgender Law Center, États-Unis.

ONUDC : Représentant le comité des organismes coparrainants : M. Ehab Salah, point focal de l'ONUSIDA, conseiller Prisons et VIH, ONUDC Vienne, Autriche.

Secrétariat de l'ONUSIDA : M. Efraim Gomez, chef de cabinet, bureau exécutif ; M. Morten Ussing, directeur de la gouvernance, Mme Samia Lounnas, conseillère principale en matière de gouvernance ; Mme Hewson Adriana, responsable de la gouvernance et Mme Saliha Ozdemir, assistante en matière de gouvernance, M. Diego Bortoli, stagiaire en matière de gouvernance.

ORDRE DU JOUR

1. Mise à jour des points de l'ordre du jour de la 52e réunion du CCP (26-28 juin 2023) : (15 h 30-17 h 10)

Le Bureau recevra de brèves mises à jour sur les points de l'ordre du jour de la réunion du CCP à venir.

- **Point 1.2 de l'ordre du jour : Rapport de la 51e réunion du CCP (décembre 2022) (15 h 30-15 h 35) :** *Morten Ussing, directeur de la gouvernance à l'ONUSIDA, fera le point sur la situation.*
- **Point 1.3 et point 2 de l'ordre du jour : Rapport de la Directrice exécutive et leadership dans la réponse au sida (15 h 35 - 15 h 40) :** *Morten Ussing, directeur de la gouvernance à l'ONUSIDA, fera le point sur la situation.*
- **Point 1.4 de l'ordre du jour : Rapport du président du COC (15 h 40 - 15 h 45)** *L'ONU DC, président du COC, fera le point sur la situation.*
- **Point 3 de l'ordre du jour : Suivi du volet thématique de la 51e réunion du CCP « Le VIH et les hommes, dans toute leur diversité, comment remettre la riposte sur la bonne voie ? » (15 h 45 - 16 h) :** *Fodé Simaga, directeur de la science, des systèmes et des services pour tous, ONUSIDA, fera le point sur la situation. Le Bureau du CCP discutera du projet de points de décision pour le suivi du volet thématique.*
- **Point 4.1 de l'ordre du jour : Rapport de performance 2022-2026 de l'UBRAF (16 h - 16 h 10) :** *Marie-Odile Emond, conseillère principale, ONUSIDA, fera le point sur la situation.*
- **Point 4.2 de l'ordre du jour : Rapports financiers 2022-2026 de l'UBRAF (16 h 10 - 16 h 20) :** *George Farhat, directeur des finances et de la responsabilité, ONUSIDA, fera le point sur la situation.*
- **Point 4.3 de l'ordre du jour : Plan de travail et budget 2024-2025 (16 h 20 - 16 h 30) :** *Marie-Odile Emond, conseillère principale, et George Farhat, directeur des finances et de la responsabilité, ONUSIDA, feront le point sur la situation.*
- **Point 5 de l'ordre du jour : Mise à jour sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines (16 h 30 - 16 h 40) :** *Tim Martineau, directeur de la gestion et directeur a.i., Ressources humaines, ONUSIDA, fera le point sur la situation.*
- **Point 6 de l'ordre du jour : Déclaration du représentant de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA (16 h 40 - 16 h 50) :** *Tina Boonto, présidente de l'USSA, fera le point sur la situation.*
- **Point 7 de l'ordre du jour : Rapports de supervision organisationnelle indépendante (16 h 50 - 17 h) :** *George Farhat, Directeur, Finances et Responsabilités,*

ONUSIDA ; Kara Nottingham, Directrice, Bureau de l'éthique, ONUSIDA ; et David Kanja, Président du Comité consultatif indépendant de supervision externe de l'ONUSIDA (IEOAC), feront le point sur les rapports de supervision organisationnelle indépendante.

- **Point 8 de l'ordre du jour : Volet thématique de la 52e réunion du CCP sur les priorités et les populations clés¹, en particulier les personnes transgenres, et la voie vers les objectifs de 2025 : Réduire les inégalités en matière de santé par des réponses adaptées et systémiques (17 h - 17 h 10), Cleiton Euzebio de Lima, conseiller principal, pratique mondiale Égalité et droits pour tous, ONUSIDA, fera le point.**
2. **Tableau des horaires des réunions préalables à la 52e réunion du CCP (17 h 10 - 17 h 15) :** Le Bureau du CCP discutera et approuvera le calendrier des réunions préalables à la 52e réunion du CCP.
 3. **Questions diverses (17 h 15 - 17 h 30)**
-

Clôture de la réunion

La Présidence du CCP a souhaité la bienvenue aux participants à la seconde réunion du Bureau du CCP pour préparer la 52e réunion du CCP, qui se tiendra du 26 au 28 juin 2023. L'objectif de la réunion était de fournir aux membres du Bureau une mise à jour sur les préparations des points de l'ordre du jour de la 52e réunion du CCP par les points focaux pertinents du Secrétariat de l'ONUSIDA et de convenir du calendrier des réunions préalables de la 52e réunion du CCP. Certains points supplémentaires de l'ordre du jour ont été discutés dans les questions diverses.

1. Mise à jour, Volet régulier lors de la 52e réunion du CCP (26-28 juin 2023)

Les points focaux pertinents ont donné les dernières informations sur la préparation des points de l'ordre du jour comme suit :

Point 1.2 de l'ordre du jour : Rapport de la réunion précédente

Le Secrétariat de l'ONUSIDA a fourni la mise à jour suivante :

- Le rapport de la réunion précédente est un résumé des présentations et des discussions tenues. Comme le veut la pratique, il est approuvé par le Bureau des PCB avant d'être mis en ligne.
- Pour rappel, ce rapport comprend un résumé de toutes les interventions faites en plénière, ainsi que des déclarations écrites soumises par le biais de la plateforme sécurisée, comme convenu dans le document intersessions sur les modalités des réunions virtuelles du CCP.
- Ce document a été revu et approuvé le 31 mars par la Thaïlande, présidente du CCP 2022.

¹ Comme défini dans la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026.

- Il sera mis en ligne dès que le Bureau du CCP actuel l'aura approuvé à l'issue de cette réunion.

Point 1.3 et point 2 de l'ordre du jour : Rapport de la Directrice exécutive et leadership dans la réponse au sida :

Le Secrétariat de l'ONUSIDA a fourni la mise à jour suivante :

- Le rapport de la Directrice exécutive devrait être axé sur les principales réalisations de la riposte au sida au cours des six derniers mois et rendre compte des processus clés en cours à l'ONUSIDA, y compris la finalisation de l'alignement du Secrétariat et le bien-être du personnel, ainsi que la situation du financement de l'ONUSIDA et la prévention.
- Comme le veut la pratique, un aperçu du rapport sera affiché avant la réunion. Le rapport de la Directrice exécutive dans son intégralité sera affiché après avoir été remis lors de la réunion du CCP.
- Pour le point de l'ordre du jour Leadership dans la réponse au sida, la Directrice exécutive invite un orateur de haut niveau à faire une déclaration. La Directrice exécutive est en train de sélectionner un conférencier.

Point 1.4 de l'ordre du jour : Rapport par la Présidence du COC.

La Présidence du COC fait le point sur la situation :

- Le rapport se concentrera sur les réalisations du programme commun au cours de l'année écoulée.
- Mme Ghada Waly fera le point sur les principaux événements organisés par les coparrainants et l'ONUSIDA.
- Elle fournira également des informations sur la retraite du programme commun qui a eu lieu le 30 mars à Genève, ainsi que sur les résultats de la réunion du COC qui aura lieu à Nairobi, au Kenya.
- Le rapport évoquera les réalisations récentes et les événements en cours, en mettant particulièrement l'accent sur les populations clés.
- L'ébauche annotée sera préparée et publiée en temps voulu, conformément au modus operandi de l'ONUSIDA, quatre semaines avant la 52e réunion du CCP.
- Il a été rappelé que lors de sa précédente réunion (3 février), le Bureau avait noté l'importance de l'engagement du Conseil avec la Directrice exécutive de l'ONUSIDA et que cela serait pris en compte dans l'ordre final des points de l'ordre du jour à la lumière de l'observation de la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues le lundi 26 juin. Mme Ghada Waly, directrice exécutive de l'ONUSIDA, sera disponible pour présenter le rapport le mardi 27 juin.

Point 3 de l'ordre du jour : Suivi du volet thématique de la 51e réunion du CCP « *Le VIH et les hommes, dans toute leur diversité, comment remettre la riposte sur la bonne voie ?* »

Le Secrétariat de l'ONUSIDA a effectué les mises à jour suivantes :

- Le thème du volet thématique de la 51e réunion du CCP était « *Le VIH et les hommes, dans toute leur diversité, comment remettre la riposte sur la bonne voie ?* »
- Le rapport est un résumé des discussions et des présentations de la session. Il est accompagné de propositions de points de décision élaborés conjointement par les équipes

techniques et de gouvernance sur la base des résultats des discussions de la journée thématique et sur la base des recommandations clés de la note d'information qui a été utilisée pour guider le débat au cours de la journée.

- Le rapport et les projets de points de décision ont été communiqués aux membres du Bureau du CCP avant la réunion pour qu'ils les examinent et les prennent en considération. Le Bureau a eu l'occasion d'examiner ces projets de points de décision.
- Les points de décision résument les questions clés qui ont été discutées par les divers intervenants au cours du volet thématique et qui émanent de la note de fond produite pour le volet thématique.
- Le Secrétariat espère que le CCP approuvera les points de décision, reconnaissant l'importance des hommes dans toute leur diversité pour atteindre nos objectifs en matière de prévention, de dépistage et de traitement du VIH, ainsi que pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.

[Le Bureau du CCP a convenu de fournir un retour d'information écrit dans les délais sur le rapport et les points de décision proposés après la réunion du Bureau.](#)

Point 4.1 de l'ordre du jour : Rapport de performance de l'UBRAF 2022-2026

Le Secrétariat de l'ONUSIDA a fait un bilan sur ce point de l'ordre du jour :

- Le rapport de suivi des performances 2022-2026 est un ensemble de résultats multisectoriels élaboré conjointement, composé de quatre documents complémentaires, qui garantit un compte rendu holistique et granulaire des résultats collectifs et individuels du programme conjoint aux niveaux mondial, régional et national, y compris un examen d'assurance qualité par la haute direction. Le PMR se compose de quatre rapports :
 - o Résumé
 - o Rapports sur les résultats
 - o Résultats par région
 - o Résultats par organisation
- Au cours d'une année marquée par de multiples crises mondiales, le programme commun a permis de progresser dans la mise en œuvre de la stratégie mondiale de lutte contre le sida et d'atteindre les objectifs mondiaux en matière de sida d'ici à 2025.
- Les nouveaux indicateurs de performance pour 2022-2026, dont il s'agit du premier rapport, reflètent une image plus complète du travail du programme commun. Les données de l'indicateur de performance 2022 montrent une performance élevée en vue d'atteindre les jalons fixés pour 2023.
- 2022 a été une année de reprise après la COVID-19, avec une accélération des actions dans divers domaines dans de nombreux pays et une demande manifestement élevée pour le soutien du programme commun.
- Compte tenu du manque de financement et des gains d'efficacité réalisés ces dernières années, le programme commun a de nouveau apporté « un très bon rapport qualité-prix » grâce à un soutien de qualité permettant de faire progresser les objectifs mondiaux en matière de sida dans 91 pays et à des biens publics mondiaux tels que des informations stratégiques pour de nombreux autres pays et pour la riposte mondiale au sida. Cependant, les écarts et les inégalités restent importants et le manque de financement a sérieusement affecté nos capacités et notre aptitude à fournir des services.

Point 4.2 de l'ordre du jour : Rapports financiers de l'UBRAF 2016-2021

Le Secrétariat de l'ONUSIDA a fourni la mise à jour suivante :

- S'attend à recevoir un avis d'audit non modifié de la part des auditeurs externes.
- La situation financière a été relativement tendue au cours de l'année 2022.
- En 2022, 165,5 millions de dollars de fonds de base ont été mobilisés, contre 171,4 millions en 2021. Cela représente 21,5 millions de dollars américains de moins que l'objectif de 187 millions de dollars.
- Les dépenses de base (fonds dépensés et affectés) ont totalisé 176,7 millions de dollars, contre 185 millions de dollars en 2021.
- Le solde net du fonds au 31 décembre 2022 s'élève à 86 millions de dollars (102 millions de dollars fin 2021), soit une diminution de 16 millions de dollars. Ce montant est inférieur de 21 millions de dollars au niveau minimum de 107 millions de dollars approuvé par le CCP en 2015.
- Le solde net des fonds en 2021 a permis au Secrétariat de transférer la première tranche de l'allocation de base des coparrainants pour 2023 (y compris les enveloppes nationales), conformément au budget approuvé.
- Jusqu'à présent en 2023, 44,7 millions de dollars ont été enregistrés comme revenu de base.
- On estime que 155 millions de dollars de fonds de base seront levés en 2023.
- 32 millions de dollars en dessous de l'objectif de mobilisation des ressources de base de 187 millions de dollars. Et 55 millions de dollars en dessous du budget approuvé de 210 millions de dollars.

- Sur la base des projections de revenus pour 2023, soit 155 millions de dollars, et du niveau du solde du fonds. Il a été décidé d'aller de l'avant avec un scénario de financement prudemment optimiste de 160 millions de dollars en attendant des contributions supplémentaires (c'est-à-dire 27 millions de dollars de moins que le seuil du budget approuvé de 187 millions de dollars).
- Cela implique une réduction de 14 millions pour le Secrétariat et de 13 millions pour les coparrainants. En résumé, le Secrétariat devra fonctionner avec un budget réduit de 126 millions au lieu de 140 millions et les coparrainants avec un budget de 34 millions au lieu de 47 millions.

Point 4.3 de l'ordre du jour : Plan de travail et budget 2024-2025

Le Secrétariat a fourni la mise à jour suivante :

- Malgré les perturbations survenues au cours de la pandémie de COVID-19, les nouvelles infections au VIH et les décès liés au sida ont continué à diminuer, ce qui rapproche la riposte au sida de la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD 3.3) consistant à mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030. Ces progrès, ainsi que les systèmes de santé et communautaires qui sont renforcés, produisent également des dividendes plus larges en matière de santé, d'économie et de développement, qui accélèrent les progrès vers d'autres objectifs de développement durable.
- Les progrès de la riposte mondiale au sida ont été remarquables, mais ils n'atteignent pas tout le monde, partout. Les deux prochaines années sont cruciales pour la riposte mondiale au sida afin d'atteindre les objectifs mondiaux en matière de sida d'ici 2025 et, en fin de compte, l'objectif 3.3 des objectifs du Millénaire pour le développement.
- L'établissement de priorités permet de renforcer l'efficacité et l'efficacité du programme commun en s'appuyant sur sa valeur unique et son avantage comparatif, en veillant à ce qu'il soit adapté à l'objectif de la riposte mondiale au sida. Les piliers suivants de la Stratégie

mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 utilisent donc le prisme des inégalités pour combler les lacunes et sauver des vies :

- Faire progresser la prévention du VIH
 - Accélérer l'accès au traitement du VIH et aux nouvelles technologies de la santé
 - Développer les réponses communautaires, y compris les services et le suivi gérés par la communauté
 - Assurer un financement équitable et pérenniser la lutte contre le VIH/sida
- Ces priorités stratégiques de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 s'appuient sur la lutte contre les inégalités et la pleine protection des droits des femmes et des droits humains.
 - Les opportunités et les demandes de soutien de la part des pays doivent permettre au programme commun d'aider efficacement les pays à atteindre les objectifs de 2025 et, à terme, ceux de 2030. Un budget de base de 210 millions de dollars par an pour l'UBRAF est plus que jamais essentiel pour maintenir des capacités suffisantes, en particulier pour soutenir les pays.

Point 5 de l'ordre du jour : Mise à jour sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines

Le Secrétariat a fourni la mise à jour suivante :

- La plupart des nominations aux postes de direction étant en place, le Secrétariat de l'ONUSIDA est prêt à accélérer la riposte pour mettre en œuvre la stratégie mondiale de lutte contre le sida. De nombreux jalons importants ont été posés en faveur d'une organisation plus plate et plus sûre.
- Les trois volets du programme de changement organisationnel, à savoir l'élaboration d'une stratégie mondiale de lutte contre le sida pour la période 2021-2026, l'alignement de la structure organisationnelle sur cette stratégie et la transformation de la culture du lieu de travail, convergent désormais. L'accent est désormais mis sur l'évolution des méthodes de travail afin de mieux mettre en œuvre la stratégie mondiale de lutte contre le sida. Des investissements substantiels dans l'apprentissage et le renforcement des compétences, ainsi que des efforts supplémentaires pour créer un environnement de travail plus sûr et inclusif, ont été réalisés et le déploiement de ces programmes est en cours en 2023.
- Les progrès sont suivis et évalués en permanence, et une attention particulière est accordée à la pérennisation des avancées vers la vision d'un environnement de travail sûr et inclusif pour l'ONUSIDA. Bien que de nombreux efforts aient été déployés pour renforcer les systèmes, les processus et les politiques, des lacunes subsistent et sont rapidement comblées lorsqu'elles sont connues.
- Le CCP disposera d'une stratégie en matière de ressources humaines à l'échelle de l'organisation, fondée sur des principes féministes. Il décrit les principales priorités du Secrétariat de l'ONUSIDA pour la période de quatre ans allant de 2023 à 2026 afin d'améliorer les pratiques humaines, la culture organisationnelle et la conception de l'organisation pour soutenir pleinement la mission, la vision et les objectifs globaux de l'ONUSIDA.

[Les membres du Bureau ont souligné l'importance de la publication en temps voulu de la Stratégie des personnes du Secrétariat de l'ONUSIDA.](#)

Point 6 de l'ordre du jour : Déclaration du représentant de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA (USSA)

Tina Boonto, Présidente de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA, a.i., a fait le bilan suivant sur le point de l'ordre du jour :

- L'USSA continue à dialoguer régulièrement avec les représentants de l'encadrement supérieur (ressources humaines, direction, gestion du changement) et le conseiller pour les questions d'éthique afin de soulever les préoccupations que l'USSA reçoit de son personnel, y compris les modifications ou ajouts de politiques qui ont une incidence sur les conditions d'emploi du personnel. L'USSA a rencontré la directrice exécutive à deux reprises au cours de l'année écoulée et espère augmenter la fréquence de ces réunions. L'USSA reconnaît et apprécie l'amélioration et la fréquence de la communication et de la collaboration au sein de la commission de révision pour le recrutement et la nomination des membres du personnel, du groupe de travail sur le devoir de diligence et de l'initiative de transformation de la culture. L'USSA vise à optimiser l'engagement et la mise en œuvre d'un partenariat respectueux par le biais d'une consultation significative et opportune.
- Suite au courriel de la directrice exécutive de l'ONUSIDA au personnel le 3 avril 2023 « Mise à jour sur notre devoir de servir et de protéger les personnes dans le besoin », l'USSA cherchera à s'engager dans le développement des nouvelles mesures de sauvegarde par l'intermédiaire du Directeur exécutif adjoint de la politique, du plaidoyer et des connaissances (PAK) qui a été désigné comme chef de cabinet pour la sauvegarde. L'USSA partagera les questions du personnel et encouragera une clarté maximale dans la définition de la portée et de l'impact des nouvelles mesures de sauvegarde sur la façon dont nous travaillons avec les populations clés, y compris les membres du personnel appartenant à ces populations clés.
- Alors que les processus d'alignement et de gestion du changement se poursuivent, l'USSA a continué à s'engager avec le personnel et la direction sur ces changements, soulevant des préoccupations concernant le déploiement rapide de la gestion matricielle et la nécessité de veiller à ce que le personnel et la direction soient soutenus dans ces changements. Les processus d'alignement de l'année dernière ont entraîné des changements et des bouleversements importants. L'USSA a soutenu le personnel tout au long du processus et s'est engagée avec la direction sur les questions auxquelles le personnel est confronté, notamment en ce qui concerne la délocalisation et la pénurie de soutien administratif. L'USSA a également aidé le personnel à obtenir des conseils sur les options juridiques, un nombre sans précédent de membres du personnel ayant demandé des conseils juridiques et une représentation à la suite de décisions en matière de personnel.
- Les données de l'enquête mondiale sur le personnel montrent qu'il reste encore beaucoup à faire pour assurer la sécurité psychologique du personnel lorsqu'il s'agit de signaler des fautes ou des abus, ou simplement de s'exprimer et d'apporter sa contribution. Le personnel s'est montré très préoccupé par une plus grande transparence dans la prise de décision concernant l'allocation des ressources financières et humaines. Le niveau de confiance reste faible et, lorsqu'il existe, il est réservé à un petit nombre de personnes. L'enquête sur le personnel de l'USSA, prévue pour la fin du mois d'avril, explorera ces domaines, entre autres, et demandera au personnel de donner son avis sur la manière de faciliter le signalement et la prise de parole.
- L'USSA s'est efforcée de conserver ses bénévoles au sein du comité exécutif. Il faut 15 membres pour obtenir des résultats optimaux, mais il n'y en a plus que 9. La restructuration a eu un impact sur la situation, car certains membres ont été perdus à la suite d'une SMA, d'une réaffectation, d'une démission, d'une charge de travail et d'autres pressions. Les membres sont en train de réviser les statuts de l'USSA, et l'on espère que les changements apporteront encore plus d'inclusion et de diversité à l'équipe du Comité exécutif. Il convient également de noter l'absence d'un adjoint administratif depuis juin 2022, le seul poste à temps plein au sein de l'USSA, essentiel à son bon fonctionnement. Le poste a également été déplacé à Bonn sans l'accord préalable de l'USSA, une décision qui pourrait avoir un impact significatif sur le fonctionnement de l'USSA.

- L'USSA a proposé des recommandations visant à ce que les rapports annuels de l'USSA deviennent semestriels, l'USSA faisant rapport tous les six mois au Conseil. Ils ont également recommandé que la directrice exécutive et le cabinet continuent à s'engager auprès de l'USSA en tant qu'association du personnel reconnue représentant le personnel en vertu du règlement du personnel et que l'USSA soit dotée de ressources suffisantes, avec un soutien administratif, dès que possible.

Les membres du Bureau ont pris note de la recommandation proposée sur la fréquence des rapports de l'USSA. Ce point sera discuté lors des réunions préalables et lors de la 52e réunion du CCP. Ils ont également souligné l'importance du rapport de l'USSA afin d'obtenir des informations plus directes de la part du personnel.

Point 7 de l'ordre du jour : Rapports de contrôle organisationnel :

- George Farhat, Directeur, Planification, Finance et Responsabilisation (PFA), Secrétariat de l'ONUSIDA, Kara Nottingham, Responsable de l'éthique et David Kanja, Président du Comité consultatif indépendant de supervision externe, ont fait le point sur les points à l'ordre du jour.
- Le point de l'ordre du jour consacré aux rapports de surveillance organisationnelle comprend les rapports suivants :
 - o Rapport de l'auditeur externe
 - o Rapport de l'auditeur interne
 - o Rapport du Comité consultatif indépendant de surveillance externe de l'ONUSIDA :
 - o Réponse de la Direction aux rapports de contrôle organisationnel

7.1 et 7.2 Rapports des auditeurs internes et externes :

- La direction réitère son engagement à renforcer les contrôles internes et reconnaît l'importance et la valeur ajoutée des recommandations d'audit.
- L'auditeur externe devrait émettre une opinion « non modifiée » ou sans réserve sur les états financiers de l'ONUSIDA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Il convient de noter que ni le rapport de l'auditeur externe ni celui du Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'OMS pour 2022 ne sont disponibles au moment de la rédaction du présent document.
- Sur la base de notre analyse en cours, le pourcentage de recommandations du BSCI ouvertes et en retard devrait être inférieur à celui de 2021, consolidant ainsi les améliorations apportées à partir de 2019.

7.3 Rapport sur l'éthique :

- Si bon nombre des recommandations du CCI concernant la fonction de déontologie ont été mises en œuvre, des mesures supplémentaires sont encore nécessaires pour fournir un soutien et un personnel suffisants au Bureau de l'éthique comme une priorité. En ce qui concerne le fonctionnement du Bureau de l'éthique, la fourniture de conseils confidentiels a considérablement augmenté de 91 % en 2022 par rapport à 2021.
- En ce qui concerne la garantie des normes de conduite les plus élevées, le service de signalement des problèmes d'intégrité est toujours en service, permettant à toute partie, interne ou externe, de signaler des allégations de mauvaise conduite ou d'autres problèmes impliquant l'ONUSIDA. En 2022, le service de signalement des problèmes d'intégrité a été placé sur le site Web externe de l'ONUSIDA afin de permettre aux parties extérieures d'y accéder plus facilement pour faire part de leurs préoccupations. Toutes les politiques relatives à la conduite ont également été placées sur le site Web externe de l'ONUSIDA.

- Une nouvelle enquête mondiale sur le personnel a été menée en 2022 et a permis de constater des améliorations. Le Bureau de l'éthique continue à gérer la politique de l'OMS en matière de dénonciation et de protection contre les représailles. Ces dernières années, le Bureau de l'éthique n'a reçu aucune demande formelle de protection contre les représailles. En 2022, six demandes de conseil liées à d'éventuelles représailles ont été reçues au total, dont trois demandes formelles de protection contre les représailles. Le fait que des membres du personnel se soient manifestés au cours de la période couverte par le rapport pour soumettre des demandes formelles de protection contre les représailles est considéré comme un signe de confiance accrue dans l'indépendance de la fonction de déontologie.
- Au cours de la période couverte par le rapport, la directive de l'OMS sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (note d'information 23/2021) était applicable. La directive a réitéré les normes visant à assurer la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, conformément à la circulaire du Secrétaire général de l'ONU intitulée « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels » (ST/SGB/2003/13). Des mises à jour ont été apportées aux accords contractuels afin d'inclure des clauses renforcées relatives à la prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels par l'ensemble du personnel de l'ONUSIDA. Les points focaux en matière de prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels ont reçu un mandat. De nouveaux dépliants de communication sur la prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels ont été créés et distribués. Tous les membres du personnel ont dû suivre la formation obligatoire sur l'exploitation et les abus sexuels, dispensée à l'échelle du système des Nations unies, avec un taux d'achèvement de 84 %. L'ensemble du personnel a été invité à participer à des sessions de formation sur la prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels en collaboration avec l'OMS. Une nouvelle formation obligatoire sur l'éthique a été créée à l'ONUSIDA, mettant l'accent sur la prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels. Début 2023, l'ONUSIDA a adopté la nouvelle politique de l'OMS sur la prévention de l'inconduite sexuelle, qui intègre une approche centrée sur la victime.
- Le Bureau de l'éthique continue à gérer le programme de déclaration d'intérêt. Au total, 457 membres du personnel ont reçu le formulaire de déclaration d'intérêt, et les conflits d'intérêts potentiels ont été identifiés et résolus. En ce qui concerne la formation et la sensibilisation, le Bureau de l'éthique a poursuivi sa participation à la campagne #RESPECT, qui est une campagne de communication interne à l'ONUSIDA axée sur la prévention des comportements répréhensibles. Le Bureau de l'éthique a organisé une session de formation à l'éthique pour les administrateurs auxiliaires, a tenu des réunions avec le Comité exécutif de l'Association du personnel de l'USSA et a contribué à un bulletin d'information de l'USSA largement diffusé afin de sensibiliser aux questions d'éthique à l'ONUSIDA. Des sessions individuelles de formation à l'éthique ont été organisées pour les nouveaux directeurs exécutifs adjoints au début de l'année 2023.
- Le Bureau de l'éthique a créé, en collaboration avec le Département de la gestion des personnes, un nouveau cours de formation intitulé Ethics@UNAIDS. Les thèmes couverts par le cours sont les suivants : (i) une vue d'ensemble de l'éthique ; (ii) la gestion et la déclaration des conflits d'intérêts ; (iii) la dénonciation et les représailles ; et (iv) la prévention des comportements abusifs et de l'exploitation et des abus sexuels. Les modules de formation sont destinés à compléter les formations obligatoires à l'échelle du système des Nations unies et à mettre l'accent sur les dispositions du cadre réglementaire de l'ONUSIDA. La formation est obligatoire pour tout le personnel de l'ONUSIDA. Il s'agit des premières formations obligatoires pour l'ensemble du personnel, adaptées aux politiques et règlements de l'ONUSIDA.
- Au cours de la période couverte par le présent rapport le Bureau de l'éthique a favorisé la cohérence des politiques en conseillant le personnel et la direction afin que les politiques de l'organisation soient appliquées correctement. Le Bureau de l'éthique a participé aux réunions du Réseau multilatéral d'éthique afin de rassembler les meilleures pratiques dans l'ensemble

du système des Nations unies et de les mettre en œuvre à l'ONUSIDA. Des représentants du Bureau de l'éthique et des équipes chargées de la transformation culturelle ont coprésidé le Groupe de travail interinstitutions sur l'antiracisme, également pour apprendre les meilleures pratiques d'autres institutions des Nations Unies et les intégrer à l'ONUSIDA. Afin de promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion, le Bureau de l'éthique a collaboré avec des parties prenantes internes pour réaliser une nouvelle enquête auprès du personnel sur les caractéristiques démographiques de la diversité de la main-d'œuvre mondiale. L'enquête a débouché sur des engagements bienvenus de la part de la direction pour rendre l'ONUSIDA plus diversifié et plus inclusif.

- En ce qui concerne la rationalisation des processus et des procédures, le site Web interne du Bureau de l'éthique a été mis à jour pour permettre au personnel d'accéder facilement à toutes les politiques et procédures liées à l'éthique. Des formulaires standardisés ont été créés afin de rationaliser et d'accélérer toutes les demandes faites par l'intermédiaire du Bureau de l'éthique. De nouvelles procédures opérationnelles normalisées ont été mises en place, qui prévoient des délais pour toutes les demandes de conseils reçues. Enfin, la résolution informelle des conflits a été encouragée par le renvoi des affaires appropriées au Bureau du médiateur de l'OMS.

7.4 Rapport du Comité consultatif indépendant de surveillance externe :

- Audits et enquêtes internes : Des plans d'action urgents sont nécessaires pour donner suite aux recommandations d'audit et aux enquêtes en suspens depuis longtemps ; la couverture de l'audit devrait être élargie pour inclure les questions de performance et de conformité ; et des mesures urgentes sont nécessaires pour combler le déficit de capacité de la fonction d'enquête.
- Gestion des risques : L'IEOAC considère la situation financière et le nombre important de membres du personnel qui déclarent avoir été victimes de harcèlement ou d'intimidation ou ne pas avoir été bien traités en raison de leur race, de leur sexe ou de leur diversité comme des risques importants que l'organisation devrait prendre en compte.
- Gestion des risques : Le cabinet et les hauts responsables devraient procéder régulièrement à une évaluation structurée, formalisée et descendante des risques, afin de compléter l'auto-évaluation ascendante des risques, et le comité de gestion des risques devrait être réactivé.
- Recommandations en matière de surveillance : La direction devrait donner la priorité aux efforts visant à résorber l'arriéré des recommandations de surveillance en suspens, et l'ONUSIDA devrait élaborer et tenir à jour un référentiel unique de toutes les recommandations de surveillance émanant de tous les organes, en identifiant la durée pendant laquelle chaque recommandation est restée en suspens, le calendrier des plans d'action des comités, la gravité du risque abordé par la recommandation, et l'identification du propriétaire du risque.
- Rapports financiers et de performance : L'IEOAC est profondément préoccupé par le manque d'informations et de clarté concernant le développement et le déploiement du nouveau système de gestion des risques de l'entreprise (ERP) de l'OMS que l'ONUSIDA utilisera, d'autant plus que l'ONUSIDA a des attributs et des besoins organisationnels uniques qui devraient être pris en compte.
- **Point 8 de l'ordre du jour: Volet thématique de la 52e réunion du CCP sur les *priorités et les populations clés*², en particulier les personnes transgenres, et la voie vers les objectifs de 2025 : Réduire les inégalités en matière de santé par des réponses adaptées et systémiques**

² Comme défini dans la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026.

- Malgré les engagements et les efforts des multiples parties prenantes, les progrès contre le VIH restent fragiles dans de nombreux pays et très insuffisants parmi les populations clés et d'autres populations prioritaires.
- Les barrières structurelles empêchent les progrès. La stigmatisation, la discrimination, la violence et la criminalisation à l'encontre des populations clés exacerbent les inégalités sociales et économiques, la pauvreté et l'exclusion, autant de facteurs qui peuvent accroître la vulnérabilité au VIH et à d'autres maladies transmissibles et non transmissibles.
- Pour que les pays atteignent les objectifs 95-95-95 d'ici 2025 et s'assurer que personne ne soit laissé pour compte dans la lutte contre le VIH, une approche différenciée doit être utilisée pour adapter des réponses structurelles, systémiques et multisectorielles afin de s'adresser aux groupes de population clés et prioritaires, notamment les personnes transgenres.
- Les personnes transgenres font l'objet d'une stigmatisation, d'une discrimination et d'une violence considérables. Ceux-ci peuvent être structurels (c'est-à-dire se manifester dans les lois, les politiques et les pratiques institutionnalisées) ou sociétaux (c'est-à-dire dus au rejet, aux mauvais traitements et à l'exclusion sociale, ainsi qu'à l'absence de reconnaissance du genre par les autres). Tous deux entravent la disponibilité, l'accès et l'utilisation des services de prévention, de dépistage, de traitement, de soins et de soutien du VIH, ainsi que d'autres services de santé sexuelle et reproductive, y compris les soins tenant compte de l'appartenance sexuelle.
- Dans toutes les régions du monde, des initiatives novatrices sont mises en œuvre, adaptées et répondant aux besoins des populations clés, y compris la fourniture de services par les communautés, le plaidoyer, le suivi et la recherche. Toutefois, il est urgent que ces initiatives soient renforcées et que les obstacles aux droits humains et les lacunes liées aux données et au financement soient résolus par des réponses systématiques avec l'engagement de toutes les parties prenantes.

[Le Bureau a remercié le Secrétariat de l'ONUSIDA et les points focaux des points de l'ordre du jour des autres intervenants pour leurs présentations et mises à jour complètes et attend avec impatience la publication des documents finaux et les discussions qui auront lieu lors de la réunion du CCP sur ces sujets importants.](#)

2. Tableau du calendrier des réunions préalables pour la 52e réunion du CCP : Voir l'Annexe 1.

- Le Secrétariat a rappelé aux membres du Bureau que la pratique consistant à tenir des sessions préalables à la réunion sur les points de l'ordre du jour ainsi qu'une consultation sur les points de décision a été mise en place lors de la pandémie de COVID-19 et des difficultés liées aux négociations virtuelles. Dans le cadre de la décision intersession sur les modalités des réunions du CCP de 2023, le Conseil a reconnu cette pratique positive en aidant les délégations à se préparer et en contribuant à dégager un consensus.
- Le Bureau du CCP est chargé d'établir et de diffuser le calendrier des réunions préalables à la prochaine réunion du CCP. Sur la base des points de l'ordre du jour, il est proposé que le Bureau accepte de tenir deux réunions préalables au CCP et une consultation sur les points de décision la semaine précédant le CCP :
 - **vendredi 16 juin 2023 : Réunion préalable sur les points de l'ordre du jour**
 - **lundi 19 juin 2023 : Réunion préalable sur les points de l'ordre du jour**
 - **mardi 20 juin 2023 : Consultation sur la décision**

Voir l'Annexe 1 pour plus de détails.

Les membres du Bureau ont approuvé le calendrier des réunions préalables qui sera annexé aux invitations adressées aux membres du CCP et mis en ligne pour la 52e réunion du CCP (22-26 juin 2023).

3. Questions diverses

- Le président du CCP a soulevé 3 questions :

Suivi de la résolution 2021 de l'ECOSOC sur le programme commun

- Le Président a fait un rappel de la réunion précédente du Bureau [Bureau du CCP de l'ONUSIDA 3 février 2023 | ONUSIDA](#), où le Bureau a discuté du suivi de la résolution 2021 de l'ECOSOC sur le Programme commun. Il a déclaré que les recommandations de l'ECOSOC étaient basées sur un rapport du Corps commun d'inspection (CCI) datant de 2019, à la suite duquel le CCP a discuté des recommandations à adresser au CCP en 2020 sur la base des travaux d'un groupe de travail du CCP sur les recommandations du CCI. Cela comprenait des recommandations spécifiques sur la mise en conformité de certains aspects de la gestion de l'ONUSIDA avec les meilleures pratiques du système des Nations Unies, conformément aux recommandations du CCI. Le CCP a décidé de relayer ces recommandations à l'ECOSOC et dans sa résolution de 2021 sur le programme commun. Le Conseil a demandé au Secrétaire général de présenter un rapport, après consultation du CCP, sur l'établissement d'une limite de deux mandats de quatre ans et d'attentes en matière de performances pour le poste de directeur exécutif de l'ONUSIDA, conformément aux pratiques du système des Nations unies et aux recommandations du CCI. Cela se fera après avoir sensibilisé le CCP. Le Secrétariat a confirmé que la direction de l'ONUSIDA avait communiqué avec le Bureau du Secrétaire général sur le suivi.
- Le Président du CCP a informé les membres du Bureau qu'en guise de suivi, l'Allemagne avait contacté le Bureau exécutif du Secrétaire général des Nations Unies (EOSG) et qu'elle avait reçu une réponse officielle de l'EOSG indiquant que, comme pour d'autres responsables de fonds et programmes des Nations Unies, le Secrétaire général avait indiqué qu'il ne fixerait pas de limite de durée pour le poste de Directeur exécutif de l'ONUSIDA et qu'il demandait au CCP d'informer l'EOSG sur l'exercice de son rôle de supervision de l'exécution de la fonction de Directeur exécutif. La lettre n'avait pas encore été communiquée aux membres du Bureau (elle l'a été par la suite). Le président rédigera donc une réponse et souhaite reporter la discussion, par exemple lors d'une réunion séparée du Bureau le lundi 15 mai de 13 h 30 à 14 h 30 (CET) consacrée à ces questions importantes.

Le Bureau a convenu d'organiser une réunion spécifique du Bureau sur ce suivi afin de fournir plus d'informations et de détails sur la réponse reçue du Bureau du Secrétaire général des Nations Unies et sur la voie à suivre.

Évaluation des capacités des coparrainants de l'ONUSIDA

- Le Secrétariat de l'ONUSIDA a informé les membres du Bureau que l'évaluation des capacités des coparrainants a été publiée sur le portail de transparence de l'ONUSIDA et est disponible sur le lien suivant : [UNAIDS Joint Programme Capacity Assesment Final Report 29Aug2022 updated.pdf](#)

Les membres du Bureau ont remercié le Secrétariat de l'ONUSIDA d'avoir rendu ce rapport disponible de manière transparente.

- La délégation des ONG a soulevé les questions suivantes :

Modification de la composition de la délégation des ONG

- La délégation des ONG a informé les membres du Bureau que la délégation a terminé la sélection du délégué Asie-Pacifique pour le siège vacant.
- Le président remercie la délégation des ONG et rappelle que si la sélection du délégué des ONG relève de la responsabilité de la délégation des ONG, l'approbation de la composition de la délégation des ONG relève de la responsabilité du CCP. Cela se fera dans le cadre du processus décisionnel intersessionnel, comme le prévoit le modus operandi. Le Secrétariat diffusera le projet de processus décisionnel pour information au Bureau du CCP avant de l'envoyer aux membres du CCP.

Les membres du Bureau se sont félicités de la sélection du nouveau délégué pour l'Asie-Pacifique et attendent avec impatience l'examen du processus décisionnel intersessions.

Cas de résiliation du contrat d'un membre du personnel de l'ONUSIDA et de fermeture du bureau de l'ONUSIDA de l'équipe d'appui régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

- La délégation des ONG a informé le Bureau du CCP qu'elle s'inquiétait de la manière dont le processus de résiliation du contrat d'un ancien membre du personnel de l'ONUSIDA pourrait entraîner la stigmatisation des personnes qui consomment des drogues, étant donné l'association entre la consommation de drogues et les contenus illégaux en ligne liés aux enfants décrits dans les déclarations officielles relatives à cette affaire.
- La délégation des ONG a demandé des éclaircissements sur l'existence d'un lien entre l'affaire susmentionnée et la décision de fermer le bureau de l'équipe de soutien régional au Caire, en Égypte.
- Le Secrétariat a précisé que le 3 mars, il a diffusé l'information sur la fermeture du bureau régional MENA et d'autres bureaux en raison du manque de financement et de la nécessité pour le Secrétariat de mettre en œuvre des mesures d'économie compte tenu de la disponibilité réduite des fonds de base de l'UBRAF, la priorité étant de maintenir une majorité de bureaux nationaux pleinement opérationnels. La fermeture de MENA RST n'a rien à voir avec l'affaire de réputation décrite par la délégation de l'ONG. Le Secrétariat a ajouté que les questions de sauvegarde étaient considérées comme très sérieuses et proportionnelles à la gravité des allégations. La capacité de l'ONUSIDA à travailler avec les populations clés est intrinsèque à son mandat, mais le contenu illégal auquel l'individu avait accédé n'était pas compatible avec le mandat d'une Organisation des Nations unies. Il a également été noté que la conclusion de la résiliation du contrat aurait été la même, quelle que soit la communauté d'origine de l'ancien membre du personnel.

Les membres du Bureau ont remercié le Secrétariat pour les éclaircissements apportés sur la fermeture de l'équipe d'appui régional MENA et la résiliation du contrat d'un membre du personnel de l'ONUSIDA. Le Bureau a félicité le Secrétariat pour avoir traité l'affaire de la manière la plus appropriée et dans le respect des règles et du statut du personnel des Nations Unies.

Le président a clôturé la réunion en remerciant les participants pour leur temps et leur engagement et attend avec impatience la prochaine réunion du Bureau du CCP, comme cela a été discuté.

[Annexe 1 à suivre]



16 June 2023 (virtual)	PCB pre-meeting on agenda items, 4, 5 & 6: UBRAF 2022-2026 Performance and Financial Reporting; Workplan and Budget 2024-2025; Update on strategic human resources management issues; Statement by the representative of the USSA.	13h00-16h00 (CET)
19 June 2023 (virtual)	PCB pre-meeting on agenda items 1.2, 1.4, 3 & 7: Report of the 51st meeting of the PCB, Report by the CCO Chair; Follow-up thematic segment of the 51st PCB; Organizational Oversight Reports.	13h00-16h00
20 June 2023 (virtual)	Consultation on draft decision points (only PCB members).	13h00-15h00
26-28 June 2023	52nd PCB meeting: Fully in-person with limited online participation in accordance with the Modalities and Procedures for UNAIDS PCB meetings in 2023.	
26 June 2023	52nd PCB – DAY 1	9h00-17h00
26 June 2023	Drafting Group session for PCB members (TBC)	18h00-20h00
27 June 2023	52nd PCB – DAY 2	9h00-18h30
27 June 2023	Drafting Group session for PCB members (TBC)	19h00-21h00
28 June 2023	52nd PCB – DAY 3 – Thematic Segment: “Priority and key populations especially transgender people, and the path to 2025 targets: Reducing health inequities through tailored and systemic responses”	9h00-18h00